

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

91/38

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES

**POUR UNE ALLOCUTION DE
L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
À L'OCCASION DE
LA CONFÉRENCE DE LA CSCE SUR LA DIMENSION HUMAINE**

**MOSCOU (URSS)
Le 10 septembre 1991**

Monsieur le président,

Je voudrais joindre ma voix à celle des autres et souhaiter la bienvenue aux trois nouveaux États participants, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Le Canada soutient depuis longtemps les États baltes et se réjouit à l'idée de collaborer avec eux dans leur liberté retrouvée.

Au moment où s'amorce cette réunion historique de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les principes et les mécanismes de notre organisation sont de nouveau remis en question. Au sein de cette Europe de l'après-1989, il y a beaucoup à célébrer mais encore beaucoup à craindre.

Le Canada ne fait pas partie de ce continent. Toutefois, pour nous, l'expression «de Vladivostok à Vancouver» est plus qu'une fleur de rhétorique. La sécurité en Europe nous préoccupe au plus haut point. Le Canada a déjà pris part, sur ce continent, à deux guerres mondiales. C'est ici qu'est le berceau de nos familles. Grâce à la télévision, nous sommes directement témoins des événements qui se produisent en Europe. Notre sécurité et la vôtre ne font qu'une.

Le Canada lui-même est une terre prospère; cela ne signifie pas pour autant qu'il soit exempt de difficultés. Nous vivons présentement une profonde remise en question de nos structures politiques internes, et nous émergeons à peine d'une pénible récession. Mais il devient de plus en plus évident chaque jour que le redressement économique est amorcé et que le Canada est à nouveau sur la voie de la prospérité.

Si j'en fais mention, c'est pour souligner que les Canadiens ont leurs propres soucis, que vient aviver une situation mondiale où, directement ou indirectement, leur insécurité devient un sujet de préoccupation.

Les Canadiens attachent une grande importance aux valeurs qui commencent maintenant à s'ancrer dans les régions - la primauté des droits de la personne, la règle de droit, le pluralisme politique. Au Canada, nous nous efforçons maintenant de rapprocher la population et les décideurs.

Nous voulons un gouvernement plus attentif aux véritables besoins et aux soucis des gens, et plus en mesure d'y répondre. Nous tentons de cerner conjointement les éléments distincts qui composent notre société et d'instaurer un esprit d'harmonie et de coopération qui rende hommage à ces différences. C'est le but poursuivi par le Canada - le même, pensons-nous, que celui des pays qui sont représentés ici aujourd'hui.

Nous avons assisté à la montée du courageux mouvement d'affirmation des droits de la personne, de la liberté de presse et des libertés civiles qui a pris naissance en Pologne pour atteindre récemment son apogée au Parlement de Russie. Ce sont là de belles réalisations, qui font certes notre joie, mais qui

devront être reconnues comme valeurs universelles de façon permanente et devenir un gage de la sécurité internationale.

Le visage de la sécurité en Europe a une fois de plus changé d'aspect au cours des toutes dernières semaines, ce qui nous force encore une fois à adapter nos institutions - ou même à concevoir une nouvelle structure de sécurité en Europe.

Les nouvelles menaces à la sécurité surgissent à un rythme qui dépasse notre capacité à trouver des moyens inédits de les juguler. Elles n'attendront pas, pour se concrétiser, que les architectes du nouvel ordre aient terminé leurs travaux.

Nous savons que les ambitions nationalistes et les aspirations ethniques, temporairement réprimées sous le joug communiste, peuvent mettre en danger les nouveaux systèmes démocratiques si elles gagnent de nouveau libre cours. C'est ce qui, déjà, est en train de se produire.

Les antagonismes ethniques et nationalistes latents nous ramènent à une situation antérieure. Sommes-nous condamnés à nourrir éternellement d'anciennes haines?

Nous savons maintenant que la principale menace à la sécurité de l'Europe, au cours des années 1990, ne tient pas au danger d'une agression soviétique de grande envergure, mais bien aux risques inhérents à un effondrement chaotique des structures sociales et politiques dû en partie à la résurgence des tensions ethniques dans certaines régions de l'Europe. Il y a tout un monde entre le changement pacifique et démocratique des structures et les perturbations nées de la violence.

Nous en avons vu l'illustration dramatique ces dernières semaines ici même dans cette ville où nous sommes réunis. Les efforts en cours pour bâtir une nouvelle fédération en Union soviétique sont certes encourageants et nous les appuyons. Cependant, les événements des dernières semaines n'ont pas contribué à apaiser les craintes qui nous assaillent : la démocratie allait-elle l'emporter? Dans quel plateau de la balance l'armée soviétique allait-elle placer son poids? Qui contrôlait l'arsenal nucléaire? Seule la première de nos questions a trouvé réponse plus que rassurante. En effet, le monde se souviendra de l'attachement héroïque envers la démocratie qui a été démontré ici en août comme de l'un des grands moments de l'histoire de ce pays.

Nous devons cependant obtenir de l'Union soviétique un engagement tout aussi ferme au sujet de son arsenal militaire encore très important. Et nous voulons l'assurance que les dispositions des accords de réduction des forces conventionnelles et de l'accord START sont mises en application.

Monsieur le Président, en février dernier, alors que la guerre du Golfe faisait rage, le Premier ministre du Canada a exigé avec énormément de fermeté que tous les pays renouvellent leur engagement à l'égard du contrôle des armements. En ce qui concerne les armes nucléaires, il est plus que temps, me semble-t-il, de prendre des mesures décisives.

Nous savions que la prolifération des armes conventionnelles et des armes de destruction massive dans le Tiers monde représentait une menace de plus en plus grave pour la sécurité mondiale. Il a cependant fallu que des missiles SCUD s'abattent sur Riyad et Tel Aviv pour nous le remémorer de douloureuse manière.

Qui contrôle véritablement les armes nucléaires, en Union soviétique? Cette question, qui ne laisse pas de nous inquiéter, nous fera-t-elle enfin comprendre qu'il y a beaucoup trop de ces armes dans le monde? En ce qui concerne la prolifération verticale, le traité START porte bien son nom : il s'agit là d'un bon début. Mais il faut aller plus loin, et trouver les moyens de poursuivre ce qui a si bien commencé.

Alors seulement pourrons-nous nous attaquer avec une efficacité renouvelée à la question de la prolifération des pays qui se dotent d'armes nucléaires - c'est-à-dire la prolifération horizontale. Bref, il faut mettre un terme - et définitivement - à cette folie.

La fin de la guerre froide, qui a été le sujet de prédilection de tant de ces réunions de la CSCE, a permis aux Nations-Unies de contrer avec fermeté les ambitions de l'Iraq. Le succès de cette entreprise nous a fourni une occasion de consolider la sécurité mondiale en renforçant le rôle des Nations Unies.

Elle nous a en même temps fourni la preuve tangible et la justification voulue pour mettre un terme à la prolifération des armes conventionnelles et des armes de destruction massive dans les régions instables du monde.

Le Canada estime que la CSCE peut être une tribune propice à la prise de mesures collectives contre la prolifération des armes. Nous allons continuer d'encourager la CSCE dans cette voie au moment où nous nous engageons dans la période critique du renouvellement du traité de non-prolifération.

Mais même si les Nations Unies peuvent plus facilement faire échec à une agression, cela ne suffira pas à assurer la sécurité dans le monde. Il faut aussi garantir celle des régions. Nous devons conclure des accords coopératifs pour éliminer les causes sous-jacentes de l'insécurité et de l'instabilité.

J'entends par là les conflits frontaliers et interethniques ainsi que les guerres civiles qui pourraient compromettre la sécurité en Europe. C'est afin de gérer de telles crises que nous avons

mis sur pied le Centre de prévention des conflits et que nous avons organisé des réunions d'urgence du Comité des hauts fonctionnaires. Les deux organismes ont rapidement réagi à la crise en Yougoslavie.

Mais qu'ont-ils fait? Et qu'avons-nous appris de ces expériences?

Que nous devons agir rapidement et efficacement. La CSCE possède une capacité de persuasion politique mais aucun pouvoir de coercition. Elle ne dispose pas d'une puissance militaire comparable à celle de l'OTAN ni d'un pouvoir économique semblable à celui de la Communauté européenne. Mais elle est la seule structure issue de la volonté de toute la communauté euro-atlantique des pays démocratiques. Et c'est en cela que résident ses possibilités.

Nous devons sans attendre trouver des moyens de traduire cette volonté en gestes concrets pour mettre fin aux différends. Nous devons doter les institutions de la CSCE des pouvoirs leur permettant d'agir rapidement de diverses manières : enquêtes, médiation, maintien de la paix et même établissement de la paix. Ce sont là les caractéristiques de la gestion politique de la sécurité.

D'ailleurs les problèmes de sécurité que connaît aujourd'hui l'Europe sont davantage politiques que militaires. Notre tâche consiste à maintenir ce caractère politique et à éviter le recours aux armes.

Il y a un an, nous entérinions, en marge du Sommet de Paris, des principes chargés d'espoir : «la fin de la Guerre froide», «la fin de la division de l'Europe», «le début d'une nouvelle ère de démocratie, de paix et d'unité». Nous voulions «répondre aux espoirs et aux attentes qu'avaient nos peuples depuis des décennies».

Il y a un peu plus d'un mois, les nouvelles émanant de cette ville nous ont laissé croire pendant quelques heures angoissantes que nous étions sur le point de retomber dans l'abîme déprimant de la Guerre froide; les idéaux démocratiques qui semblaient s'implanter en Europe venaient une fois encore d'être brutalement renversés.

Mais les changements enclenchés par le président Gorbatchev se sont révélés durables. Les principes énoncés dans la Charte de Paris, dans le Document de Copenhague et dans l'Acte final de Helsinki ont été concrétisés par le peuple à qui ils étaient destinés et ont réussi - cela en dit long sur leur valeur - à résister aux credos d'hier.

Ce résultat paraissait pratiquement impossible lorsque l'Union soviétique avait proposé, il y a cinq ans, la tenue d'une

conférence sur les droits de la personne à Moscou. Tout aussi impossibles étaient les événements des dernières années, qui ont si radicalement bouleversé le panorama des relations mondiales.

Cette réunion est l'une des nombreuses initiatives soviétiques proposées par le président Gorbatchev. Elle constitue un des points saillants de la courageuse marche de la tyrannie à la démocratie. Le président Eltsine et d'autres réformateurs de l'Union soviétique ont relevé ce défi et continuent, avec un courage et une conviction exemplaires, à ouvrir les chemins de la liberté, des droits de la personne et de la justice sociale pour tous.

Cette rencontre de Moscou constitue un maillon essentiel pour la chaîne des nations en voie de formation de Vladivostok à Vancouver. Cette chaîne rassemble des pays qui croient tous en la règle de droit, en la pluralité politique et au respect des droits de la personne et des libertés fondamentales.

Notre rencontre ici, à Moscou, a pour but de renforcer cette chaîne. Les principes que nous énonçons ici sont le fondement des solutions aux problèmes actuels de la sécurité en Europe.

Les principes de la CSCE ne peuvent être appliqués sur une base sélective. Les événements tragiques qui se déroulent en Yougoslavie confirment la nécessité d'y adhérer pleinement. Il est essentiel d'élaborer et d'adopter des normes qui régiront le traitement des minorités ethniques - car la force d'une société se mesure à celle de son membre le plus faible.

La Charte de Paris nous enjoint d'aborder la question des minorités. Les États participants ont amorcé l'étude de cette question à l'occasion de la deuxième rencontre de la Conférence à Copenhague. La rencontre des experts sur les minorités, qui a eu lieu à Genève en juillet, a permis de réaliser de modestes progrès, mais a aussi confirmé qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Nous devons maintenant, en tant que ministres, nous attaquer de toute urgence à cette tâche. Finis les inutiles palabres! Nous devons prendre des mesures décisives.

La question des droits des minorités demeure la plus importante et la plus explosive de celles qui sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

Il faut toutefois aller de l'avant dans d'autres secteurs de la dimension humaine, là où notre volonté collective nous permettra de faire des progrès, compte tenu de l'évolution de la situation.

La Charte de Paris nous a permis de confirmer que la liberté et le pluralisme politique sont eux aussi essentiels au succès de la transition vers une économie de marché. La libre entreprise et

idéologique, mais en tant que clé de notre épanouissement commun sur cette planète.

Malgré nos efforts et notre bonne volonté, il reste encore beaucoup à faire pour mettre pleinement en oeuvre les nombreux engagements que nous avons pris en tant qu'États participants de la CSCE. Personnellement, je ne puis oublier que l'antisémitisme est toujours bien vivant parmi nous, qu'il se manifeste par des visas de sortie restreints ou la crainte de pogroms, et qu'il faut absolument l'enrayer. D'autres parmi vous pourront donner d'autres exemples.

Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de se présenter aux réunions de la CSCE avec en main une longue liste de personnes victimes des gouvernements de leurs pays. Il existe cependant certaines personnes qui souffrent encore - malgré les changements radicaux survenus - et dont le nom doit être porté à la connaissance des membres de cette tribune.

Je me permets d'aborder ces questions parce que je crois que nous pouvons maintenant discuter dans un nouvel esprit de collaboration grâce auquel nous pouvons mutuellement nous aider à trouver des solutions, plutôt que de nous borner à pointer du doigt les problèmes.

Nous comprenons mieux les complexités de la société démocratique et nous sommes davantage conscients de l'extrême difficulté de parvenir à un juste équilibre entre les droits, les libertés et les responsabilités.

Nous devons nous concentrer sur les aspects qui méritent une attention particulière : les droits des minorités, la propagande haineuse, l'antisémitisme, le développement démocratique (rappelons que nos spécialistes discuteront de ce dossier en détail à Oslo, en novembre).

Le Document de Copenhague signé en juin dernier est très complet et continue de nous servir de guide. Il n'est pas nécessaire de le réécrire ici à Moscou.

Néanmoins, certains domaines n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritent. À cette réunion, le Canada présentera des propositions portant sur deux dossiers importants : l'égalité des femmes et le rôle d'un pouvoir judiciaire indépendant dans une société démocratique.

L'égalité des femmes est une composante fondamentale du processus de démocratisation d'une société dont tous les membres jouissent des mêmes droits et ont les mêmes responsabilités. Je suis convaincue que vous trouverez notre proposition très précise et exhaustive. Elle s'inspire des travaux des Nations Unies relatifs aux Stratégies prospectives d'action et à la Convention

sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Notre proposition aborde notamment la nécessité d'accélérer l'égalité de fait entre les hommes et les femmes, et d'encourager les femmes à participer pleinement à tous les aspects de la vie politique et publique, le rôle vital des organisations non gouvernementales de femmes et la nécessité d'adopter des mesures efficaces pour éliminer la violence à l'égard des femmes, en particulier l'inquiétant problème de la violence familiale.

Il est grand temps que les pays participants à la CSCE se penchent sérieusement sur cette question. Nous comptons sur votre appui à cet égard.

De même, nous voulons un accord dans le Document de Moscou sur l'indépendance du pouvoir judiciaire. Cette indépendance est essentielle à l'établissement et au maintien de sociétés fondées sur la règle de droit. Nous aimerions voir les États participants à la CSCE s'inspirer des travaux des Nations Unies et adopter certaines normes et certains principes concernant l'indépendance des juges et des avocats. À ce chapitre également, nous comptons sur votre soutien.

Dans la même veine, nous examinerons attentivement les propositions soumises par d'autres délégations et nous souscrirons à celles qui contribueront à accélérer les progrès sur le plan de la dimension humaine. Nous devons enfin nous pencher sur les mécanismes à adopter pour que les engagements pris à cet égard soient respectés. À Copenhague, nous avons établi un mécanisme relatif à la dimension humaine. Il a déjà fait ses preuves, même si nous aurions préféré ne pas avoir à y recourir. Le Canada examinera attentivement les propositions visant à renforcer ce mécanisme.

Un dernier mot au sujet des réunions de la dimension humaine proprement dites. Ce coup d'oeil sur l'avenir nous rappelle qu'il faut décider de ce qu'il adviendra de la dimension humaine à la CSCE. Certains ont remis en question la nécessité même d'accorder une attention particulière à ce sujet. Ils prétendent que nous avons fait notre travail, que la Guerre froide est terminée et qu'il vaudrait mieux laisser cette tâche à d'autres organisations.

Nous nous opposons vivement à cette opinion. De l'avis du Canada, la dimension humaine est une composante intégrale, valable et aussi indispensable du processus de la CSCE. Elle est le pilier de la nouvelle architecture de notre sécurité. Nous préconisons dès lors la tenue d'un plus grand nombre de réunions sur la dimension humaine et sommes tout à fait disposés à discuter comment mobiliser nos forces de la façon la plus efficace.

En terminant, Monsieur le Président,

Je crois que nous devons utiliser cette réunion non seulement pour réfléchir sur le passé mais aussi pour préparer l'avenir. Nous devons faire en sorte que le dynamique processus de la CSCE continue à étayer les bases de cet avenir.

Une démarche politique fascinante s'est amorcée en Europe. Plusieurs pays qui sortent d'un étai politique mettent leurs idées à l'épreuve et goûtent à leur nouvelle liberté. Nous devons consolider le cadre politique et moral dans lequel ils évoluent de sorte qu'aucune idée -- sauf si elle est très destructrice -- ne puisse plus jamais être réprimée.

Les droits de la personne, les libertés fondamentales et l'essor de la démocratie sont des composantes essentielles de la sécurité. Nous ne pouvons pas continuer de construire cette nouvelle Europe d'espoir et de justice sans d'abord implanter ces droits naturels.

J'ai bon espoir que nos délégations sauront travailler ensemble et se mettre à l'unisson des coeurs et des esprits de ceux à qui nous devons cette occasion historique sans précédent. Nous ne devons pas tromper leurs attentes ni celles des générations futures.